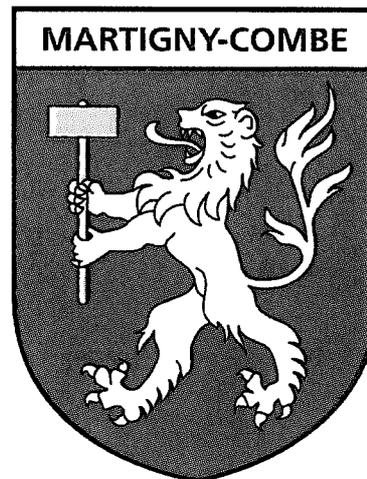


**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

COMPTES ANNUELS 2014

BOURGEOISIE





**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 28 mai 2015

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

mardi 16 juin 2015 à 19h15

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2014 de la Bourgeoisie.
3. Divers.

Les comptes 2014 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture du 28 mai au 16 juin 2015.

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire


Pascal Giroud

Le Président


Jacques Flückiger

RAPPORT DU RÉVISEUR A L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE MARTIGNY-COMBE

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (Ci-après LCo) et l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit du compte annuel ci-joint de la Bourgeoisie de Martigny-Combe comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice 2014 arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement du compte annuel conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel afin que celui-ci ne contienne pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le compte annuel. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que le compte annuel ne contient pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans le compte annuel. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le compte annuel puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation du compte annuel dans son ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le compte annuel, pour l'exercice arrêté au 31.12.2014 est conforme aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Autres constats

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

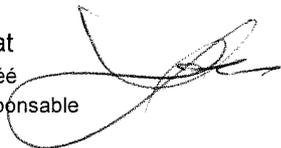
En outre nous constatons que dans le cadre de notre révision

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul et que, durant l'exercice, la fortune a légèrement régressé par rapport à l'année précédente ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil Bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver le compte annuel qui vous est soumis.

FIDUCIAIRE COFIDASS Sàrl

Yves Lonfat
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Martigny-Croix, le 27 mai 2015

Annexe : Compte annuel pour l'exercice arrêté au 31.12.2014



MESSAGE INTRODUCTIF

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, les comptes annuels 2014 de la Bourgeoisie. Vous constaterez les différentes rubriques présentées au niveau du compte de fonctionnement et d'investissement avec, pour comparaison, le budget 2014 et l'exercice 2013.

Commentaire général

Comptes 2014 de la Bourgeoisie

Les comptes 2014 ont enregistré peu de mouvements durant cet exercice et l'activité forestière concernant la Bourgeoisie est restée stable en comparaison avec les années antérieures.

Avec des dépenses de CHF 63'937.70 et des recettes de CHF 49'132.82, les comptes 2014 bouclent sur **un excédent de charges de CHF 14'804.88**.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires pour un montant de CHF 11'000.–, les comptes de fonctionnement présentent **une marge d'autofinancement négative de CHF 3'804.88**.

Durant l'année 2014, aucun investissement n'a été réalisé pour les bâtiments de la Bourgeoisie.

Les points marquants des comptes de fonctionnement 2014 sont les suivants :

- l'entretien de l'alpage de Bovinette d'en Bas ;
- la mise en location à l'Etat du Valais du bâtiment de l'alpage de Bovinette d'en Bas.

En comparaison avec les comptes 2013, les comptes 2014 de la Bourgeoisie ont comptabilisé des dépenses plus importantes dans le compte de fonctionnement concernant la remise en état d'un portillon pour bétail et l'achat d'une batterie solaire pour l'alpage de Bovinette d'en Bas pour un montant de CHF 3'318.20.

En ce qui concerne les recettes de location du bâtiment d'alpage, ces dernières ont augmenté par rapport aux comptes 2013. En effet, depuis le 1^{er} septembre 2014, le bâtiment est loué au Service de la chasse, de la pêche et de la faune de l'Etat du Valais. Le bâtiment est utilisé par le garde-chasse. La location se monte à CHF 120.00 par mois.

L'excédent de charges de **CHF 14'804.88** est lié principalement à l'amortissement du bâtiment d'alpage de Bovinette d'en Bas pour un montant de CHF 11'000.– et par l'entretien de l'alpage de Bovinette d'en Bas pour un montant de CHF 3'318.20. Conformément aux exigences légales, un amortissement annuel de 10% minimum est calculé sur le patrimoine administratif. Ce dernier s'élève à **CHF 465'500.–** au 31 décembre 2014.

Concernant les autres comptes de la Bourgeoisie, aucune modification majeure au niveau du compte de fonctionnement n'est intervenue durant l'année 2014 par rapport à l'année 2013. Le bois est toujours directement acheté au Centre de triage Martigny-Vallée du Trient, puis revendu, avec un rabais de CHF 20.– pour les quatre premiers stères, à chaque Bourgeois qui passe commande. Ainsi, le compte de

fonctionnement des forêts n'enregistre plus que les charges liées au rabais accordé aux bourgeois et le subventionnement du bois de construction.

Au niveau du compte d'investissement, aucun travail n'a eu lieu en 2014 dans les comptes de la Bourgeoisie. Le montant de CHF 5'000.– prévu dans le budget 2014 concernant le raccordement électrique du bâtiment d'alpage du Pro du Sex n'a pas été utilisé car le groupement des chasseurs de Fully a décidé de ne pas entreprendre les travaux suite à une visite du bâtiment avec un architecte. A la suite de cette visite, l'entrée du bâtiment a été obstruée et une démolition de la bâtisse est à prévoir à court terme afin d'éviter tout incident.

Conclusion

La situation financière de la Bourgeoisie reste très saine et permet de voir l'avenir avec sérénité.

L'adhésion au Centre de triage Martigny-Vallée du Trient approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale a pris effet à la date de sa création au 1^{er} avril 2005. En effet, à la suite de discussion avec les membres de l'Association du triage forestier, ces derniers ont accepté que le Bourgeoisie de Martigny-Combe rachète le solde de sa participation à l'Association pour un montant de CHF 424'698.04. Ce montant sera prélevé sur le fonds forestier de réserve.

De plus, en date du 6 février 2015, la Bourgeoisie de Martigny-Combe a signé la convention de création de la réserve forestière Arpille – Vallée du Trient. Cette convention est conclue pour une période de 50 ans. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour la bourgeoisie est de CHF 525'706.– et sera versé dans le fonds forestier de réserve.

Notre Bourgeoisie reste toujours en mesure de faire face à ses engagements. En effet, pour rappel, l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul et la fortune de la Bourgeoisie s'élève même au 31 décembre 2014 à **2,1 Mios**.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre collaboration et de la confiance que vous nous témoignez. Soyez assurés de notre motivation à tout mettre en œuvre afin de vous garantir un service et des prestations de qualité et, ainsi, continuer à répondre à vos attentes.

Nous tenons à remercier la Commission bourgeoisiale pour son précieux soutien et sa bonne collaboration ainsi que tout le personnel communal et forestier pour l'excellent travail effectué en 2014.

Le Conseil municipal

Bourgeoisie de
Martigny-Combe
Comptes annuels
2014

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE
BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 2013

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>Actifs circulants</u>		
Poste	470'905.31	9'196.11
Banques, c/c	3'949.55	3'953.70
Banque, compte à terme	146'525.17	145'340.75
Municipalité de Martigny-Combe, c/c	557'479.28	1'023'463.83
Impôts anticipés	0.05	1'171.85
Actifs transitoires	135.00	0.00
Total actifs circulants	1'178'994.36	1'183'126.24
<u>Actifs immobilisés</u>		
Patrimoine financier		
Terrains des Condémines	422'000.00	422'000.00
Patrimoine administratif		
Forêts	367'000.00	367'000.00
Bâtiments d'alpages	98'500.00	109'500.00
	465'500.00	476'500.00
Prêt et participations permanentes		
Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56'644.65	56'644.65
	56'644.65	56'644.65
Total actifs immobilisés	944'144.65	955'144.65
TOTAL ACTIF	2'123'139.01	2'138'270.89
<u>PASSIF</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Passifs transitoires	1'642.00	1'969.00
Total fonds étrangers	1'642.00	1'969.00
<u>Fonds propres</u>		
Fortune au début de l'exercice	2'136'301.89	2'167'807.34
Résultat de l'exercice	-14'804.88	-31'505.45
Total fonds propres	2'121'497.01	2'136'301.89
TOTAL PASSIF	2'123'139.01	2'138'270.89

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 ET 2013

	31.12.2014	31.12.2013
Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	CHF	CHF
Aucun cautionnement	-	-
Actif mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la Municipalité		
Aucun actif mis en gage	-	-
Montant des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan		
Aucun contrat de leasing	-	-
Valeur d'assurance des immobilisations corporelles		
Valeur d'assurance des bâtiments	904'000.00	904'000.00
Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponible		
Aucun crédit d'engagement utilisé et encore disponible au 31 décembre	-	-
Tableau des crédits complémentaires		
Aucun crédit complémentaire au 31 décembre	-	-

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

VARIATION DE LA FORTUNE 2014 ET 2013

	2014	2013
	CHF	CHF
<u>A. Compte de fonctionnement</u>		
Recettes de fonctionnement	49'132.82	57'755.15
Dépenses de fonctionnement	-52'937.70	-76'760.60
Excédent recettes de fonctionnement	0.00	0.00
Marge d'autofinancement	-3'804.88	-19'005.45
<u>B. Compte d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement	0.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	0.00
Excédent dépenses d'investissement	0.00	0.00
Excédent et insuffisance de financement	-3'804.88	-19'005.45
Investissements portés à l'actif	0.00	0.00
<u>Investissements amortis :</u>		
Bâtiments d'alpage	0.00	0.00
Participation Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	0.00	0.00
Total amortissements	0.00	0.00
<u>C. Compte d'immobilisation</u>		
<u>Amortissements antérieurs immobilisations :</u>		
Bâtiments d'alpage	-11'000.00	-12'500.00
Total amortissements	-11'000.00	-12'500.00
Total des amortissements	-11'000.00	-12'500.00
Variation fortune nette	-14'804.88	-31'505.45

COMPTES

DE

FONCTIONNEMENT

2014

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	BOURGEOISIE - ADMINISTRATION GENERALE	8'254.50	10'172.82	12'700.00	10'000.00	10'119.95	5'570.15
01.3	CHARGES	8'254.50		12'700.00		10'119.95	
01.30	CHARGES DE PERSONNEL	242.00		800.00		869.00	
01.300.01	Commission de la Bourgeoisie	242.00		800.00		869.00	
01.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'428.35		8'300.00		5'668.95	
01.318.02	Frais administratifs divers	407.00		300.00		300.00	
01.318.04	Frais fiduciaire et vérificateurs	1'296.00		1'300.00		1'296.00	
01.318.05	Frais administration Municipalité	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
01.319.01	Impôts cantonaux	525.35		500.00		528.70	
01.319.02	Cotisations et dons	200.00		200.00		200.00	
01.319.03	Journée des Bourgeois			3'500.00		1'344.25	
01.319.04	Frais de réception et de représentations			500.00			
01.32	INTERETS PASSIFS	84.15		100.00		82.00	
01.321.01	Intérêts et frais du c/c	84.15		100.00		82.00	
01.39	IMPUTATIONS INTERNES	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
01.399.01	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
01.399.02	Participation pour autorités communales	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
01.4	REVENUS		10'172.82		10'000.00		5'570.15
01.42	REVENUS DES BIENS		10'172.82		10'000.00		5'270.15
01.422.00	Intérêts des placements		10'172.82		10'000.00		5'270.15
01.43	CONTRIBUTIONS						300.00
01.430.01	Agrégations bourgeoisiales						300.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES	14'138.20	1'680.00	15'000.00	1'300.00	23'670.65	1'200.00
02.3	C H A R G E S	14'138.20		15'000.00		23'670.65	
<i>02.31</i>	<i>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</i>	<i>3'138.20</i>		<i>1'000.00</i>		<i>11'170.65</i>	
02.314.01	Entretien des Alpagnes	3'138.20		1'000.00		11'170.65	
<i>02.33</i>	<i>AMORTISSEMENTS</i>	<i>11'000.00</i>		<i>14'000.00</i>		<i>12'500.00</i>	
02.331.02	Amortissement bâtiment d'alpage	11'000.00		14'000.00		12'500.00	
02.4	R E V E N U S		1'680.00		1'300.00		1'200.00
<i>02.42</i>	<i>REVENUS DES BIENS</i>		<i>1'680.00</i>		<i>1'300.00</i>		<i>1'200.00</i>
02.427.01	Produit de locations des alpages		1'200.00		1'200.00		1'200.00
02.429.01	Location "Chalet Bovinette"		480.00		100.00		

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	FORETS	41'545.00	37'280.00	45'000.00	39'000.00	55'470.00	50'985.00
03.3	CHARGES	41'545.00		45'000.00		55'470.00	
03.31	<i>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</i>	41'545.00		45'000.00		55'470.00	
03.314.04	Achat de bois	41'545.00		45'000.00		55'470.00	
03.4	REVENUS		37'280.00		39'000.00		50'985.00
03.42	<i>REVENUS DES BIENS</i>		37'280.00		39'000.00		50'985.00
03.429.02	Bois de feu		37'280.00		39'000.00		50'985.00

Aperçu du compte administratif	Compte 2013	Budget 2014	Compte 2014
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

Compte de fonctionnement			
--------------------------	--	--	--

Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- fr.	76'760.60	52'937.70
Revenus financiers	+ fr.	57'755.15	49'132.82
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	19'005.45	3'804.88
Marge d'autofinancement	= fr.	-	-
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	19'005.45	3'804.88
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-
Amortissements ordinaires	- fr.	12'500.00	11'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-
Excédent de charges	= fr.	31'505.45	14'804.88
Excédent de revenus	= fr.	-	-

Compte des investissements			
----------------------------	--	--	--

Dépenses	+ fr.	-	5'000.00
Recettes	- fr.	-	-
Investissements nets	= fr.	-	5'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-

Financement			
-------------	--	--	--

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	19'005.45	3'804.88
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-
Investissements nets	- fr.	-	5'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	19'005.45	3'804.88
Excédent de financement	= fr.	-	-

Bourgeoisie

Récapitulation du compte de fonctionnement par tâche

		Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	Bourgeoisie - Administration générale	8'254.50	10'172.82	12'700.00	10'000.00	10'119.95	5'570.15
02	Immeubles, ruraux, alpages	14'138.20	1'680.00	15'000.00	1'300.00	23'670.65	1'200.00
03	Forêts	41'545.00	37'280.00	45'000.00	39'000.00	55'470.00	50'985.00
Total des charges et des revenus		63'937.70	49'132.82	72'700.00	50'300.00	89'260.60	57'755.15
Excédent de charges			14'804.88		22'400.00		31'505.45
Excédent de revenus							

Bourgeoisie

Récapitulation du compte de fonctionnement par nature

		Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges de personnel	242.00		800.00		869.00	
31	Biens, services et marchandises	49'111.55		54'300.00		72'309.60	
32	Intérêts passifs	84.15		100.00		82.00	
33	Amortissements	11'000.00		14'000.00		12'500.00	
39	Imputations internes	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
42	Revenus des biens		11'852.82		11'300.00		6'470.15
43	Contributions		37'280.00		39'000.00		50'985.00
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation						300.00
Total des charges et des revenus		63'937.70	49'132.82	72'700.00	50'300.00	89'260.60	57'755.15
Excédent de charges			14'804.88		22'400.00		31'505.45
Excédent de revenus							



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Actifs Immobilisés	01.01.2014	Investissements	Total avant amortissements	Amortissements	Ventes	31.12.2014
Terrains des Condémines	422'000.00	0.00	422'000.00	0.00	0.00	422'000.00
Forêts	367'000.00	0.00	367'000.00	0.00	0.00	367'000.00
Bâtiments d'alpages	109'500.00	0.00	109'500.00	11'000.00	0.00	98'500.00
Total	898'500.00	0.00	898'500.00	11'000.00	0.00	887'500.00



Commune de Martigny-Combe

Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Fonctions	Investissements nets	Amortissements 10%	Amortissements complémentaires	Amortissements exercices antérieurs	Total
Immeubles, ruraux, alpages	0.00	0.00	0.00	11'000.00	11'000.00
Total	0.00	0.00	0.00	11'000.00	11'000.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	invest. nég.	invest. nég.

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	-32.9%	-7.7%	-21.3%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.2%	10.0%	10.2%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2013	2014	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	-15.6%	-3.5%	-9.9%

4. Endettement net par habitant (I4)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-2985	-3034	-3010

Valeurs indicatives

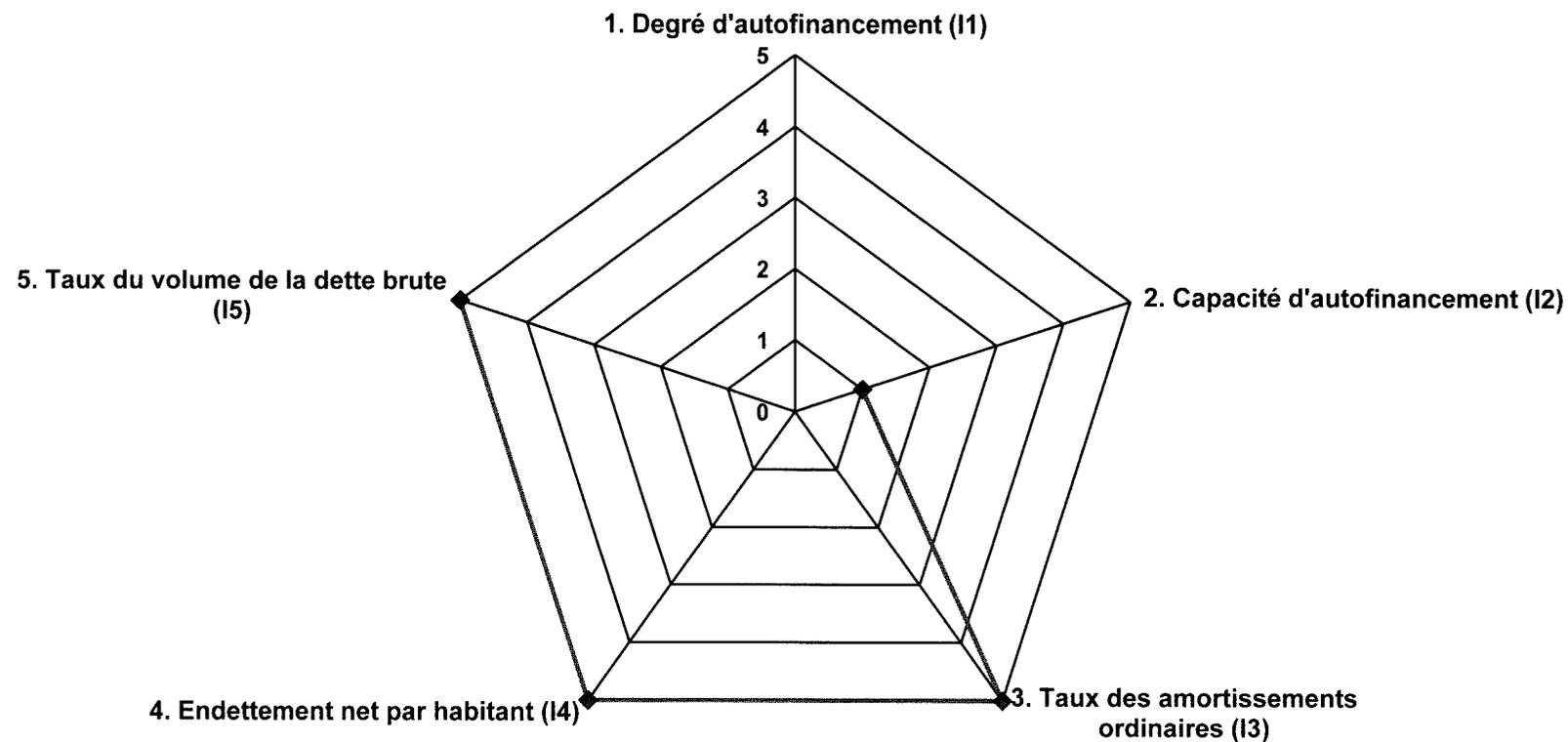
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	3.4%	3.3%	3.4%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2013 et 2014



COMPTES

D'INVESTISSEMENT

2014

Compte	Désignation
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES
02.5	INVESTISSEMENTS
02.50	INVESTISSEMENTS PROPRES
02.501.04	Réfection Alpage Proz-du-Scex

Comptes 2014	
Charges	Revenus

Budget 2014	
Charges	Revenus
5'000.00	
5'000.00	
5'000.00	
5'000.00	

Comptes 2013	
Charges	Revenus

Bourgeoisie

Récapitulation du compte d'investissement par tâche

02

Immeubles, ruraux, alpages

Total des charges et des revenus

Investissements nets

Comptes 2014	
Charges	Revenus
0.00	0.00
	0.00

Budget 2014	
Charges	Revenus
5'000.00	
5'000.00	0.00
	5'000.00

Comptes 2013	
Charges	Revenus
0.00	0.00
	0.00

Bourgeoisie

Récapitulation du compte d'investissement par nature

50

Investissements propres
Total des charges et des revenus
Investissements nets

Comptes 2014	
Charges	Revenus
0.00	0.00
	0.00

Budget 2014	
Charges	Revenus
5'000.00	
5'000.00	0.00
	5'000.00

Comptes 2013	
Charges	Revenus
0.00	0.00
	0.00